

**Province de Québec  
M.R.C. de Témiscouata  
DÉGELIS**

20 mai 2025	Séance spéciale du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des délibérations, mardi le 20 mai 2025 à 16h30.
Avis de convocation	L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil municipal conformément aux délais prescrits par la Loi.
Présences	<b><u>SONT PRÉSENTS :</u></b>  Mme Brigitte Morin, M. Richard Bard et Mme Lucienne Lagacé, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Gustave Pelletier, maire.  Assiste également à la réunion M. Sébastien Bourgault, directeur général et greffier. Aucun citoyen n'assiste à la rencontre.
Ordre du jour	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Lucienne Lagacé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit et est accepté. <b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 250501-8143</b>
Mandat Cuisiniste – CCD	<b>ATTENDU QUE</b> la municipalité de Dégelis doit mandater une firme professionnelle en Services alimentaires pour effectuer une analyse des besoins, évaluation budgétaire, conception de plans et devis, et recommandations, dans le cadre du projet de mise aux normes et d'agrandissement du Centre communautaire Dégelis;

**ATTENDU QUE** deux firmes professionnelles ont déposé une soumission, soit :

- WSP Canada Inc. 8 900 \$;
- Conception Huard 10 500 \$;

**ATTENDU QUE** l'offre de services de WSP Canada Inc. consiste en l'élaboration d'une étude conceptuelle, sans les plans et devis;

**ATTENDU QUE** Conception Huard a soumis une offre de services de type « clé en main »;

**ATTENDU QUE** l'évaluation des soumissions a pris en compte les coûts proposés, ainsi que la qualité et l'étendue des services offerts par chaque soumissionnaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Richard Bard et résolu à l'unanimité que la municipalité de Dégelis accepte l'offre de services de Conception Huard pour la réalisation des travaux selon le mode "clé en main" au montant de 10 500 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**250502-8144**

Embauche  
Charles-Éric Dumont

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement d'embaucher M. Charles-Éric Dumont au poste d'opérateur de machinerie lourde et manœuvre spécialisée, selon les conditions suivantes :

- **QUE** M. Dumont soit rémunéré selon l'entente de travail en vigueur à la ville de Dégelis;
- **QUE** la période probatoire de M. Charles-Éric Dumont soit déjà terminée, considérant qu'il est à l'emploi de la Ville de façon temporaire depuis plus de 2 ans;
- **QUE** suite à une période de trois (3) mois après son entrée en fonction, M. Dumont soit admissible à l'assurance collective de la ville de Dégelis;
- **QUE** M. Charles-Éric Dumont soit éligible au fonds de pension de la ville de Dégelis le 1<sup>er</sup> janvier suivant les sept cent (700) heures de travail effectuées à la ville de Dégelis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**250503-8144**

Embauche/Journaliers  
Postes saisonniers

**IL EST PROPOSÉ** par M. Richard Bard et résolu unanimement d'embaucher les employés suivants, sur une base saisonnière, selon les conditions prévues à l'entente de travail en vigueur et selon les historiques des employés concernés :

- Guy Bélanger;
- Richard Belzile;
- Serge Grondin.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**250504-8144**

Période de  
questions

**Période de questions :**

S/O

Levée

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée à 11h34.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**250505-8144**

---

Gustave Pelletier  
Maire

---

Sébastien Bourgault  
Directeur général & greffier